

**CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE  
DE SAINT MARTIN D'ORDON**

**Entre la Commune, représentée par le maire**

**Et**

M. ou/et Mme : .....

Tél. : .....

ADRESSE de l'organisateur : .....

.....

.....

Nombre de convives (estimation) : .....

**PÉRIODE D'OCCUPATION DES LOCAUX**

Du                      au

**TYPE DE LOCATION :** (cocher)

Week-end

Journée

Demi-journée

Mercredi après-midi

Occasionnelle association/entreprise extérieure à la commune

**TARIF APPLICABLE** (cocher et compléter) :

Période :  1er nov. – 30 mars     1er avril – 31 oct.

**Résident commune :**  Week-end 230€/200€

Demi-journée 60€/50€

Journée 115€/100€

Mercredi 45€/30€

**Extérieur :**  Week-end 330€/300€

Journée 165€/150€

Demi-journée 85€/75€

**Association/Entreprise :**  Journée 130€/100€

occasionnelle 300€/250€

Montant location retenue (en chiffres) : ..... €

Montant caution 500 €

**Conditions d'utilisation**

- L'organisateur s'engage à utiliser les locaux propres, immeuble et meubles en parfait état.
- Mise à disposition de la vaisselle pour 100 convives (l'organisateur reconnaît l'avoir visitée ainsi que les issues de secours).

**Mesures de sécurité**

- L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et de secours et moyens de lutte contre l'incendie et des voies d'évacuation.

**Assurance**

- Obligation d'avoir souscrit une assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation.

**Responsabilité**

- Responsabilité de l'organisateur seule engagée. En cas de casse de vaisselle, ou de dégradation l'organisateur remplace ou rembourse.

**Informations pratiques et pénalités**

- Les règlements sont encaissés à la signature de la convention, un mois avant la location.
- En cas de non-respect du tri et du ménage une participation financière sera demandée :
- Ménage : 150 €
- Tri sélectif : 100 €

**PIÈCES A FOURNIR (cocher)**

- Justificatif de domicile (< 3 mois)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- 1 chèque pour la location (à l'ordre du Trésor Public)
- 1 chèque de caution 500 € (à l'ordre du Trésor)

- Fait à Saint Martin d'Ordon le

Le Maire : Yann LOISEAU

Signature de l'organisateur

**Contacts d'urgence**

- En cas d'urgence appelez : 07 67 90 11 46
- Email : [mairie-saintmartindordon@wanadoo.fr](mailto:mairie-saintmartindordon@wanadoo.fr)